

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2023

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats et évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.



Sauvageau Hanley CPA Inc.

Brossard
Le 12 mars 2024

¹ Par Pierre Sauvageau, CPA auditeur

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

4

	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations obligatoires	247 222 \$	207 430 \$
Autres revenus	21 543	825
Intérêts sur cotisations obligatoires	11 520	8 412
	280 285	216 667
Plus : créances douteuses recouvrées	8 322	6 651
	288 607	223 318
SUBVENTIONS (annexe A)	230 176	469 427
	518 783	692 745
CHARGES		
Frais d'administration (annexe B)	208 373	194 790
Embellissement de la rue Saint-Denis (annexe C)	123 169	141 812
Communications	81 447	56 835
Promotion et événements (annexe D)	50 738	21 702
Plan de relance (annexe E)	41 362	265 543
Services aux membres (annexe F)	7 793	6 867
	512 882	687 549
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 901	5 196
ACTIFS NETS AU DÉBUT	109 555	104 359
ACTIFS NETS À LA FIN	115 456 \$	109 555 \$

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS**BILAN****31 DÉCEMBRE 2023****5**

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	84 165 \$	129 518 \$
Débiteurs (note 4)	77 095	96 791
Subventions à recevoir	43 318	95 106
Frais payés d'avance	7 351	7 196
	211 929	328 611
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	17 249	1 384
	229 178 \$	329 995 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	47 442 \$	115 626 \$
Subventions reportées (note 7)	50 000	74 814
	97 442	190 440
SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	16 280	-
DETTE À LONG TERME (note 9)	-	30 000
	113 722	220 440
ACTIFS NETS		
NON AFFECTÉ	115 456	109 555
	229 178 \$	329 995 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023****6**

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	5 901 \$	5 196 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissements	2 224	365
Amortissement - subvention reportée - immobilisations	(1 809)	-
	6 316	5 561
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	(21 669)	(96 753)
	(15 353)	(91 192)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 089)	(1 063)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	-
Subvention reportée afférente aux immobilisations	18 089	-
	(11 911)	-
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(45 353)	(92 255)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	129 518	221 773
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	84 165 \$	129 518 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La SDC Pignons rue Saint-Denis a été constituée le 27 septembre 2010 par une résolution du Conseil de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal de la Ville de Montréal qui l'a régi et est exemptée des impôts sur le revenu. Elle a pour objectif de promouvoir l'aspect commercial de la rue Saint-Denis.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisation obligatoires sont constatés lors de la facturation par la Ville de Montréal et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont constatés lorsque les services ont été rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipements	20 %
Matériel informatique	30 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

Dans le cadre des activités de l'organisme, les charges salariales sont ventilées entre les diverses fonctions : embellissement de la rue Saint-Denis, frais d'administration et le plan de relance. Par conséquent, l'organisme alloue les salaires de ces employés entre les différentes fonctions auxquelles ils se rapportent en fonction des heures travaillées, tel que prévu au début de l'exercice concernant les charges ou bien en fonction du poste occupé.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des cotisations et des subventions à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	19 696 \$	5 475 \$
Subventions à recevoir	51 788	(93 150)
Frais payés d'avance	(155)	(4 403)
Créditeurs	(68 184)	51 830
Subventions reportées	(24 814)	(56 505)
	(21 669) \$	(96 753) \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Cotisations à recevoir	140 362 \$	142 363 \$
Provision pour créances douteuses	(77 328)	(98 912)
	63 034	43 451
Taxes de vente	14 061	53 340
	77 095 \$	96 791 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements	18 089 \$	1 809 \$	16 280 \$	- \$
Matériel informatique	3 414	2 445	969	1 384
	21 503 \$	4 254 \$	17 249 \$	1 384 \$

6. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	35 956 \$	108 338 \$
Salaires	9 005	6 017
Sommes à remettre à l'État	2 481	1 271
	47 442 \$	115 626 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux montants reçus au cours de l'exercice considéré et sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement d'un exercice subséquent. Les variations survenues au titre des apports reportés sont les suivantes :

	Solde d'ouverture	Nouveaux apports	Constatés au cours de l'exercice	Solde de clôture
Programme de soutien financier - amélioration des affaires	74 814 \$	150 272 \$	175 086 \$	50 000 \$

Un montant de 18 089 \$ a été constaté dans la subvention afférente aux immobilisations afin de couvrir l'acquisition d'équipements.

8. SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS

La subvention reportée afférente aux immobilisations représente un apport reçu pour couvrir une acquisition d'équipements.

	2023
Solde au début de l'exercice	-
Plus : subvention de l'exercice	18 089
Moins : amortissement - subvention reportée - immobilisations (annexe A)	(1 809)
Solde à la fin de l'exercice	16 280 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	-	30 000 \$

10. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et charges sociales totalisant 172 882 \$ (143 972 \$ en 2022) ont été alloués entre les fonctions, comme suit :

	2023	2022
Frais d'administration - Salaires et charges sociales	127 671 \$	130 497 \$
Plan de relance- Salaires et charges sociales	35 591	-
Embellissement de la rue Saint-Denis - Programme propreté	9 620	13 475
	172 882 \$	143 972 \$

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 79 150 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	25 050 \$
2025	25 650 \$
2026	26 250 \$
2027	2 200 \$

12. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER VISANT LE MAINTIEN ET LA CONSOLIDATION DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Programme pour aider l'organisme à couvrir ses dépenses de fonctionnement et de déployer des interventions en appui à la relance des artères commerciales dans le contexte de la COVID-19.

	2023	2022
Produits		
Subvention - Programme de soutien financier	- \$	113 340 \$
Charges		
Illumination de la rue, aménagement	-	46 137
Frais fixes	-	16 382
Festival BD	-	30 000
Salaires et charges sociales	-	20 821
	-	113 340
	- \$	- \$

13. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER VISANT LA CONSOLIDATION DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET L'AMÉLIORATION DES AFFAIRES

Programme pour aider l'organisme à couvrir ses dépenses de fonctionnement et de déployer des interventions visant la consolidation des SDC et l'amélioration des affaires.

	2023	2022
Produits		
Subvention - Programme de soutien financier	156 997 \$	70 000 \$
Charges		
Embellissement de la rue Saint-Denis - Activités de Noël	71 250	70 000
Promotion et événements - Festival BD	40 523	-
Embellissement de la rue Saint-Denis - Entretien et réparations	17 450	-
Embellissement de la rue Saint-Denis - Aménagement horticole	13 591	-
Communications - Publicité et promotion	6 000	-
Frais d'administration - Autres	4 183	-
Frais d'administration - Formation	4 000	-
	156 997	70 000
	-	-
	\$	\$

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

14

	2023	2022
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Programme de soutien financier - amélioration des affaires (note 13)	156 997 \$	70 000 \$
Plan de relance	41 362	260 853
Ville de Montréal	25 000	-
Fédération des chambres de commerce du Québec - subventions salariales	5 008	-
Amortissement - subvention reportée - immobilisations (note 8)	1 809	-
Programme de soutien financier - COVID-19 (note 12)	-	113 340
Tourisme Montréal	-	25 234
	230 176 \$	469 427 \$

ANNEXE B

FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	127 671 \$	130 497 \$
Loyer	35 654	28 863
Services professionnels	19 544	13 519
Frais de bureau	5 176	6 558
Cotisations	4 027	3 232
Formation	4 000	482
Déplacements et représentation	3 739	4 325
Télécommunications	2 880	3 034
Frais du conseil d'administration	2 751	3 006
Amortissements	2 224	365
Assurances	694	669
Entretien et réparations	13	240
	208 373 \$	194 790 \$

ANNEXE C

EMBELLISSEMENT DE LA RUE SAINT-DENIS

Activités de Noël	71 580 \$	108 742 \$
Aménagement horticole	21 569	16 235
Entretien et réparations	19 974	3 360
Programme propreté	10 046	13 475
	123 169 \$	141 812 \$

	2023	2022
ANNEXE D		
PROMOTION ET ÉVÉNEMENTS		
Festival BD	40 523 \$	- \$
Publicité et promotion	9 840	-
Honoraires	375	-
Activités d'Hiver	-	8 500
Expo photos	-	12 940
Recrutement commercial	-	262
	50 738 \$	21 702 \$

ANNEXE E

PLAN DE RELANCE

Salaires et charges sociales	35 591 \$	- \$
Formation	3 808	530
Honoraires	1 963	-
Festival BD	-	86 156
Projet structurant mobilier	-	83 489
Recrutement	-	50 736
Projet LeBicar	-	35 500
Consultant	-	5 000
Projet de poésie	-	4 132
	41 362 \$	265 543 \$

ANNEXE F

SERVICES AUX MEMBRES

Frais d'assemblées des membres	4 950 \$	4 087 \$
Cotisations	2 466	2 434
Publicité et promotion	377	-
Remboursement COVID	-	346
	7 793 \$	6 867 \$